



Écocitoyens du Bassin d'Arcachon

Newsletter JUIN 2019

NOUVELLES DU BASSIN D'ARCACHON ET SON BASSIN VERSANT ET DE L'ÉCOLOGIE EN GÉNÉRAL

Sommaire

1. Vos prochains rendez-vous
2. A la découverte des plantes du Communal
3. En ce moment dans la zone humide du Communal
4. Nouvelles du Banc d'Arguin
5. En ce moment au jardin
6. Action en faveur du site naturel St Brice Quinconces Coulin
7. Adhésion

1 Vos prochains rendez-vous

samedi
29 JUIN 2019



BALADE NATURALISTE GUIDÉE

*RV sur le parking du stade à côté du golf des Aiguilles Vertes à Cassy (Lanton) à 14H.
Nous partons à la découverte des libellules et demoiselles de la lagune de Mouchon. Retour à 16H*

**Tarif: gratuit pour les moins de 15 ans
Adultes 10 €, adhérents 5 €**

*Réservation obligatoire au 07 69 40 57 40
ou par mail à Ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com*

En août

A noter dans votre agenda: le samedi 24 août 2019 à 9H30

2 BALADE NATURALISTE AUTOUR DES PLANTES

Récit de Dany: sortie naturaliste au Communal

Le temps pluvieux et plutôt frais n'a pas découragé les naturalistes qui avaient rendez-vous pour une petite balade sur le Communal.

Alex, notre guide, démarre la sortie en nous expliquant qu'il a fait des opérations survie et nous indiquera à l'occasion les plantes comestibles que nous allons rencontrer. De mon avis personnel, il est intéressant de connaître les plantes sauvages comestibles, ça pourrait un jour servir, encore faut-il avoir quelques bonnes notions de botanique afin d'éviter des erreurs de détermination qui pourraient se révéler fatales, en consommant des plantes toxiques voire mortelles.

Le Communal, ancienne déchèterie abandonnée est devenu un espace naturel à préserver, la faune et la flore y ayant repris leurs droits, ce qui en soit est un gage d'espoir pour l'avenir de la biodiversité, et un avertissement : laisser faire la nature !

Le milieu est un espace boisé, mélange de feuillus, chênes pédonculés, Robinier faux acacia, prunus divers, sureau, saules, un pommier et quelques pins maritimes, avec en son centre une zone de lande humide caractérisée par la présence abondante de la bruyère à 4 angles (*Erica tetralix*).



On y découvre quelques stations de drosera (*Drosera rotundifolia*) en tout début de végétation à l'emplacement des flaques d'eau en voie d'assèchement. La drosera est une plante carnivore annuelle qui disparaît après la floraison. En saison, elle tapisse les sols humides de petites rosettes de feuilles rouges, bordées de gouttelettes luisantes qui attirent les insectes dont la plante se nourrit.





Un peu plus haut, c'est le domaine de la callune, (*Calluna vulgaris*) pas encore en fleurs, mais reconnaissable à ses minuscules feuilles serrées comme des écailles le long des tiges, au milieu desquelles émerge çà et là une fleur rosée , pyramidale, il s'agit d'une orchidée (*Dactylorhiza maculata* ou *Orchis tacheté*) dont c'est la pleine période de floraison.

D' autres plantes typiques de nos sols acides nous interpellent sur les bords du chemin. Avec sa jolie petite fleur blanche en étoile, au revers teinté de violet, on ne risque pas de ne pas la voir. Il s'agit de (*Simethis planifolia*). Plus loin, ce sont des touffes de petites boules bleues, la jasione, (*Jasione montana*) .Cette petite campanulacée annuelle est parfois présente en touffes dans les lieux secs sableux et ensoleillés . Photo: la jasione





En règle générale, les bords de chemins sont riches de plantes à fleurs diverses et variées qui profitent de la lumière de cet espace dégagé et de l'atmosphère humide donnée par les arbres. On y rencontre les **trèfles**, blanc, incarnat, la **luzerne lupuline**, avec ses minuscules fleurs en boules jaunes, des **gesses**, cousins du petit pois, des **vesces**, autre **fabacée** grimpante aux petites fleurs violette, divers **géraniums vivaces** ou annuels, tels *Geranium rotundifolium*, à feuilles arrondies, *Geranium dissectum* à feuilles très découpées, ou encore *Geranium robertianum*, le célèbre **géranium Herbe à Robert** que tout le monde connaît tant il peut être envahissant et dont les feuilles deviennent rouges en vieillissant. Tous ces géraniums ont des petites fleurs roses ou violacées.

Un peu plus à l'ombre, par-ci par-là, des touffes de fleurs blanches très vaporeuses attirent notre attention. Il s'agit de l'**aspérule** odorante (*Galium odoratum*) dont les fleurs servent à confectionner un vin apéritif dit vin de mai, cousine de l'envahissant **gaillet**, gratteron qui s'accroche partout.

Nous rencontrons quelques arbrisseaux de **bourdaine** (*Rhamnus frangula*) plante très mellifère, (photo ci-dessous) dont l'écorce possède des vertus médicinales, mais malheureusement en voie de disparition.



Notre sortie s'achève, toujours sous une fine bruine, nous sommes un peu transis, mais ravis de cette belle balade.

3 En ce moment, dans la zone humide du Communal

Lors de notre deuxième balade de ce mois de juin, nous avons pu observer ce papillon dont on parle

tant: le fadet des laïches. C'est une espèce endémique que l'on peut observer dans les zones humides de notre région. Il est rare, donc protégé. Actuellement, c'est sa période de reproduction, jusque vers le 15 juillet.



4 NOUVELLES d'ARGUIN

La mer a complètement modifié les zones émergées du Banc d'Arguin et du Toulinguet cet hiver. La passe nord a aussi été modifiée et rendue dangereuse. Il n'y a plus de conche servant d'abri au Toulinguet. Toujours et essentiellement préoccupée par la sécurité des personnes, la Préfecture de Gironde a délimité trois nouvelles zones de protection intégrale. Sur la photo ci-dessous.

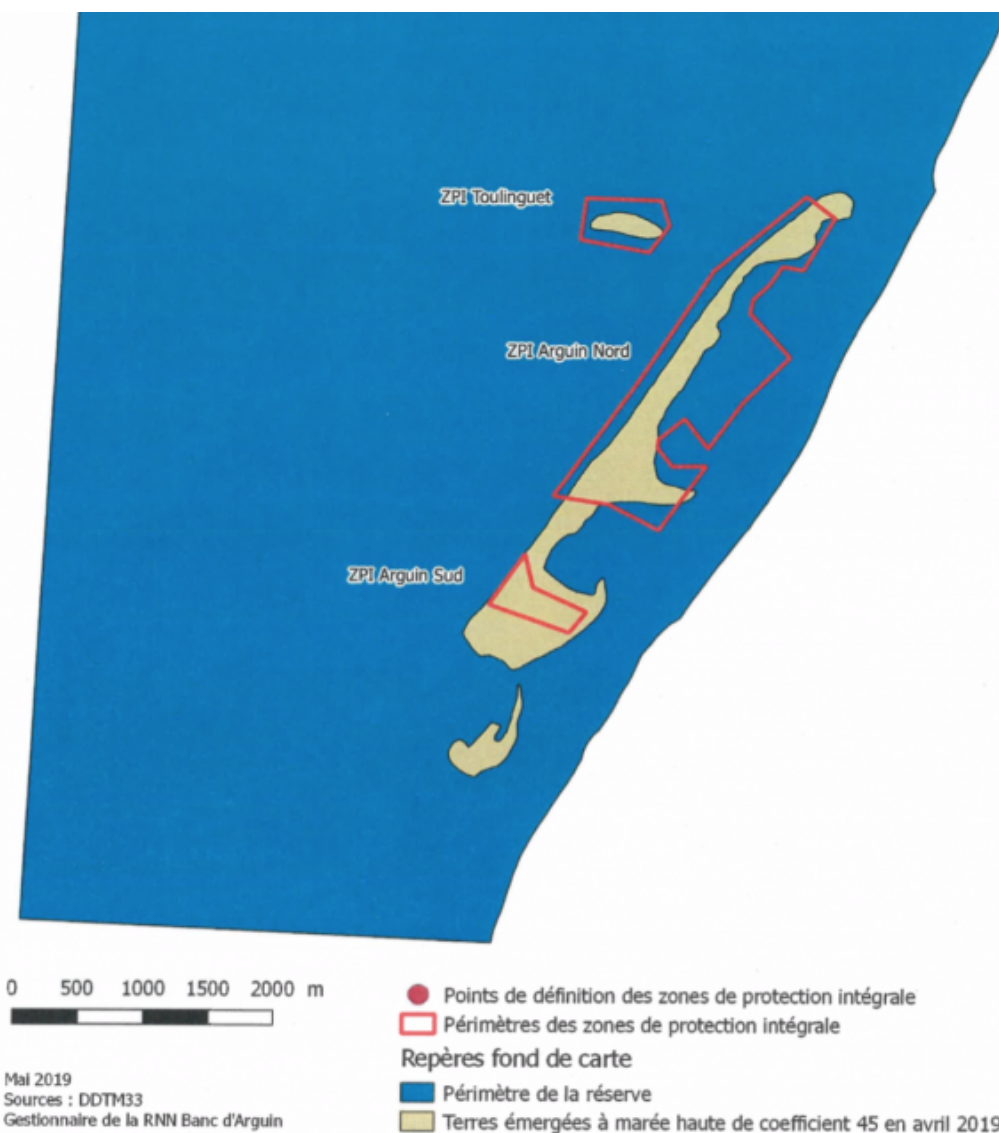
Ces zones sont destinées à la nutrition, le repos et la reproduction des oiseaux ainsi qu'à la préservation de la flore remarquable.

Les ostréiculteurs se voient attribuer 3 nouvelles zones de travail, les plaisanciers et bateliers pourront accoster tout au nord et tout au sud du banc d'Arguin

Arrêté préfectoral portant création de zones de protection intégrale au sein de la réserve naturelle nationale du banc d'Arguin.

Vue d'ensemble à l'échelle du périmètre de la réserve naturelle





5 En ce moment, dans votre jardin

C'est carrément désolant, cette absence d'abeilles domestiques. Certains ruchers ont été décimés à 100% cet hiver, d'autres dans des proportions moindres, mais le constat que vous pouvez faire au jardin, floral ou potager, c'est qu'il n'y a pas le compte. Vous pouvez les attirer en plantant lavande, thym, romarin, sauge et en semant, tournesol, bourrache, phacélie, moutarde, cosmos...





En l'absence de pollinisateurs, pas de souci pour les tomates. La tomate est un légume-fruit étonnant, elle pollinise elle-même sa fleur: les étamines enserrant le pistil et le pollen tombe dessus à la moindre brise, car vous remarquerez que la fleur regarde le sol. L'aubergine est elle aussi parfaitement « auto-féconde ». Ouf!



Pour les courgettes et légumes de la même famille, c'est plus compliqué. Les fleurs s'ouvrent grand le matin. Avec un pinceau ou la lame d'un couteau, prélevez le pollen de la fleur mâle et déposez le aussitôt sur le pistil de la fleur femelle. Si la petite courgette qui porte la fleur femelle ne dépérit pas,

c'est que vous avez réussi!

Cela dit, si vous n'avez pas utilisé de chimie pour traiter allées et pelouses, vous avez sûrement des pollinisateurs autres que l'abeille domestique: abeilles sauvages, bourdons de toute sortes, guêpes et frelons, syrphes, et bien d'autres insectes qui feront le travail.

En ce moment, certains d'entre nous ont le bonheur d'observer la scolie des jardins, très gros insecte, assez effrayant (surtout la femelle sur la photo de droite). Ne la chassez pas, elle ne pique pas et c'est un bon pollinisateur!



6 Actions en faveur du site naturel St Brice Quinconces le Coulin

Autre triste constat, ce site naturel de 125 ha qui comprend des habitats divers, prairie, lande, forêt mixte, étangs réservoirs et ruisseaux, propriété à 98% du Conservatoire du Littoral (l'Etat), géré par les deux communes d'Andernos et d'Arès, classé Natura 2000, aux inventaires pour la faune et la flore, et zone d'importance pour la conservation des oiseaux, est devenu...un parc urbain!

Le développement du tourisme incontrôlé n'est pas compatible avec la conservation des habitats et de la biodiversité de ce site naturel.

Une réglementation existe pourtant mais elle est affichée seulement à une entrée du site. Lorsqu'on pénètre dans la forêt en venant de la route départementale RD3, aucun panneau ne vous informe. Un Garde du Littoral, payé par les communes, protège le site, mais il ne peut pas être partout et il n'est présent sur le site ni la nuit bien sûr, ni le week-end.





Parmi les infractions majeures relevées:

- des véhicules motorisés, voitures, motos, quads, pénètrent sur le site.
- quantité de vélos traversent le site alors que seuls les piétons sont admis.
- énormément de visiteurs, qui laissent leurs déchets...
- - les chiens non tenus en laisse, en particulier des chiens de chasse qui chassent dans la zone de quiétude.
- le braconnage au sol. Seul le tir au vol sur pylône est autorisé et règlementé.
- quid des déchets ostréicoles? Il faut trouver une solution comme sur la presqu'île où des bacs de récupération des coquilles ont été mis en place
- Et le plus dangereux pour la forêt qui est en **zone rouge pour les départ de feux**: le bivouac et l'allumage de feux de camp.



Nous avons écrit aux maires responsables du site, avec en copie la déléguée Aquitaine du Conservatoire du Littoral pour leur demander une amélioration de la gestion. Nous sommes prêts à collaborer afin d'améliorer la protection de ce site majeur. Nous voulons un deuxième Garde du Littoral, des visites éducatives avec des guides compétents, une meilleure signalisation, des rondes effectuées par les gendarmes de nuit, pour les mesures d'urgence. Nous sommes prêts à discuter afin de proposer des solutions pour la préservation du site.

Nous n'avons de réponse à ce jour, ni des maires, ni de Madame la Déléguée Aquitaine du CDL.

7 Adhésion

- Nous vous rappelons que pour pouvoir voter à l'Assemblée Générale, il faudra être à jour de sa cotisation.
- **Famille= 20 euros, une personne =12 euros.**
- Pour ce faire vous pouvez payer en ligne, par carte bancaire, sur le site sécurisé Hello Asso.
- C'est ici: <https://www.helloasso.com/associations/ecocitoyens-du-bassin-d-arcachon/adhesions/adhesion>



BULLETIN D'ADHESION 2019

Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon
23 avenue Centrale
33510 Andernos les Bains
Tel 07 69 40 57 40

ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com

NOM.....Prénom.....

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Email.....

Facultatif:

Téléphone.....Portable.....

La cotisation ouvre droit à la participation à l'assemblée générale de l'association et le cas échéant à l'avantage fiscal prévu à l'article 199 du CGI pour lequel un reçu fiscal sera adressé.

Cotisation payable en euros ou en OSTREA, en espèces, par chèque ou directement par Carte Bancaire sur le site HelloAsso: <https://www.helloasso.com/associations/ecocitoyens-du-bassin-d-arcachon/adhesions/adhesion>

simple= 12 euros

Couple= 20 euros

Etudiants, chômeurs: gratuit

Je deviens membre, nous devenons membres

Chèque Espèces

O Actif.....je verse la somme de..... euros.....O.....O

O Bienfaiteur.....je verse la somme de..... euros.....O.....O

Date: Signature:

[Se désabonner de la newsletter](#)